

TAXE D'APPRENTISSAGE

L'ingénieur de demain a besoin de vous !

ÉDITION
2023

**Grenoble INP - Esisar, UGA, école d'ingénieurs du Sud
Auvergne Rhône-Alpes, accueille 500 élèves et apprentis ingénieurs
à Valence.**

Grâce à un enseignement pluridisciplinaire dans les sciences du numérique, l'Esisar forme des ingénieurs spécialisés dans les systèmes cyber-physiques associant électronique, automatique, informatique et réseaux, au sein du dynamique Campus de Valence.

L'Esisar s'engage au service des entreprises innovantes en apportant son expertise dans

les domaines technologiques clés.

La taxe d'apprentissage est une contribution permettant à l'entreprise de choisir son bénéficiaire. Vous agissez en nous versant le solde via [le site net-entreprises.fr](https://net-entreprises.fr) et le service SOLTéA.

La taxe d'apprentissage représente plus de 20 % de notre budget de fonctionnement, **votre soutien nous est précieux !**

MODE D'EMPLOI

VERSEZ AU TITRE DU SOLDE

Etablissement bénéficiaire :
Grenoble INP - Esisar, UGA

UAI 0261459V

• **Accédez à notre page dédiée et à la promesse de versement :**

<https://esisar.grenoble-inp.fr/fr/entreprises/taxe-d-apprentissage>



• Créez et connectez-vous à votre compte sur Net-entreprises.fr et le service SOLTéA :

<https://www.net-entreprises.fr/solde-de-la-taxe-dapprentissage-en-dsn-et-le-service-soltea/>

• Recherchez Grenoble INP - Esisar, UGA via le moteur de recherche avec l'UAI 0261459V

• Indiquez en % la part du solde de la taxe que vous souhaitez nous verser

• Informez-nous de votre choix par email :
chantal.robeil@esisar.grenoble-inp.fr

NOS CHIFFRES CLÉS

+500 PROJETS INDUSTRIELS RÉALISÉS

+300 ENTREPRISES PARTENAIRES

+120 DIPLÔMÉS CHAQUE ANNÉE

100% TAUX NET D'EMPLOI À 6 MOIS

-1 MOIS POUR TROUVER SON 1^{er} EMPLOI

+35 ENTREPRISES PRÉSENTES
À NOTRE FORUM

NOS SPÉCIALITÉS



Électronique



Informatique



Automatique



Réseau



Cybersécurité

CALENDRIER

1

Dès le 25 MAI

Désignez l'Esisar comme bénéficiaire sur le lien du site Net-entreprises et informez nous par email

Début des versements de fonds à l'Esisar par la Caisse des Dépôts et Consignations

JUILLET

2

3

SEPTEMBRE

Suivez votre versement sur le [site Net-Entreprises](#)

L'Esisar vous envoie une lettre de remerciements

OCTOBRE

4

TEMPS FORTS 2022

Lancement de l'offre de partenariat avec les entreprises.

Renforcement des activités cybersécurité : formation continue pour tous les niveaux, École d'été ARTISAN sur l'IA appliquée à la cybersécurité, Concours cybersécurité CSAW...

Finalisation de la réforme pédagogique du 1er cycle pour donner plus de place aux apprentissages par la pratique.

Lancement du projet européen EMNESS : réseau européen d'universités sur la sûreté et la sécurité des systèmes embarqués.

Signature d'une convention de partenariat avec Rhône Vallée Angels pour favoriser l'entrepreneuriat étudiant.

Nouveau plateau technique pour la localisation et le contrôle de systèmes cyber-physiques.

2023 PROJETS

Évolution de la formation d'ingénieur en apprentissage pour une meilleure adéquation aux besoins des entreprises dans le développement des systèmes embarqués sécurisés.

Lancement des projets Compétences et Métiers d'Avenir dans le cadre de France 2030 sur la cybersécurité, l'électronique, le verdissement du numérique et l'intelligence artificielle.

Développement des formations aux enjeux du développement durable et des transitions.

Actions vers les jeunes pour le renforcement de l'attractivité des filières et des métiers de l'électronique et de l'informatique.



CONTACT

Chantal Robeil Liechtensteger

Chargée de mission taxe d'apprentissage

Tél : 04 75 75 94 03

chantal.robeil@esisar.grenoble-inp.fr